



# AVIS PUBLIC

---

## APPEL D'OFFRES

### FOURNITURE D'UNE SURFACEUSE À GLACE ÉLECTRIQUE NEUVE

La Ville de Ville-Marie demande des offres dans le but d'acquérir une surfaceuse à glace électrique neuve.

Les documents de soumission sont disponibles dès maintenant sur SEAO qui détermine leurs conditions d'émission.

Les propositions seront reçues **avant 11 h, le 28 octobre 2020**, à l'adresse suivante :

Ville de Ville-Marie  
21, rue Saint-Gabriel Sud  
Ville-Marie (Québec) J9V 1A1

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Canada.

La Ville de Ville-Marie n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent des erreurs ou des omissions. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Ville-Marie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et n'encourt aucune responsabilité à cet égard.

Donné à Ville-Marie, ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2020.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 8 octobre 2020, et en le publiant dans le journal Le Reflet témiscamien le 13 octobre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8<sup>e</sup> jour d'octobre 2020.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte  
Directeur général et secrétaire-trésorier